



## Procédure huissier et frais pour le propriétaire

Par **Roxni**, le **10/12/2015** à **21:41**

Bonjour j' ai fait appel à un huissier pour une procédure d'expulsion pour loyers impayés IL m'a demandé une provision de 160 euros qu'il a encaissé 2semaine apres. Aujourd'hui apres 3mois je reçois encore 340 euros à payer est ce que je dois m'attendre à encore des frais? Il me demande déjà 500 euros alors que mon locataire m'en doit 1600 je trouve que c'est énorme!!!!

Par **HOODIA**, le **11/12/2015** à **11:02**

Vous avez fait appel à l'huissier pour une exécution de jugement ...  
Vous pouvez lui demander sa tarification ,mais je ne suis pas étonné.....